



Comité technique de l'AEFE du 11 février 2021 Déclaration liminaire



La FSU souhaite mettre en évidence par sa déclaration liminaire, le **décalage entre les discours autour de l'Enseignement Français de l'Etranger et la réalité vécue par les personnels sur le terrain**. Nous en voulons pour preuve le nombre de personnels qui se sont mobilisés le 26 janvier suite à notre appel intersyndical.

Monsieur le Directeur, vous dites à vos personnels : "Nous vous remercions pour votre engagement sans faille..."

Malgré cela, dans les établissements, ces personnels font face à de multiples tensions :

- **une tension sanitaire** avec un accès aléatoire aux soins, notamment dans des pays aux infrastructures de santé moins développées, et des perspectives de vaccination pour le moins incertaines ;
- **une tension personnelle et familiale** avec des limitations de déplacements imposées par la pandémie, et maintenant par la France pour ses propres ressortissants. Les personnels le vivent comme **une négation de leurs droits fondamentaux** ;
- **une tension professionnelle** avec des efforts consentis et sans cesse renouvelés par l'ensemble des personnels. Dans ce contexte, il est encore plus inacceptable que l'Agence laisse faire face à certaines dérives managériales et autoritaires, augmentant ainsi le mal-être au travail.

Pour ne prendre que deux exemples pour illustrer ces propos, on retiendra la situation à **Valence** qui ne s'améliore aucunement, et les récentes menaces envers les personnels grévistes à **Athènes**, alors que l'avenir de l'établissement, voire la présence française dans le pays, sont compromis.

N'oublions pas **les personnels de centrale**, soumis depuis le début de la crise à une très forte pression, qui n'ont même pas eu de prime (COVID et équipement) comme reconnaissance de leur engagement.

Dans le réseau, les retenues sur salaire liées aux contraintes sanitaires, l'absence de remboursement des frais de quatorzaine depuis la rentrée de septembre, l'absence de prise en compte du surcoût du voyage pour rejoindre son poste, sont autant de signes de cette **absence de reconnaissance**.

La FSU demande, en centrale comme dans le réseau, que vos paroles soient suivies d'effets.

Monsieur le Directeur, vous dites : "Le réseau a tenu"

Mais la réalité c'est qu'il est mis à mal avec la **poursuite des fermetures de postes** résidents comme personnels de droit local. Au **Liban**, sans respect de ses propres règles, l'Agence cède aux exigences de la Mission laïque française en supprimant des postes dans un contexte pourtant catastrophique.

Pour vous, seul le cap politique compte, quoi qu'il en coûte : **étendre le réseau d'établissements dit partenaires, en réalité totalement privés**, dont le but n'est pas de s'associer au service public d'éducation mais de faire des profits, en concurrence des établissements AEFÉ et au détriment des personnels. L'histoire, l'image de l'Agence, les moyens de l'Établissement public sont ainsi mis au service de ces établissements. **La Tunisie en est un funeste exemple** : une centaine de postes dans les établissements partenaires sont publiés sur les sites de l'Institut français et d'un EGD.

Des personnels en centrale et peut être aussi dans le réseau sont rémunérés pour atteindre cet objectif. Bien évidemment nous ne fustigeons pas ces personnels, mais bien la politique menée par le gouvernement et appliquée par la direction de l'AEFE. De tout cela, aucune trace dans ce Comité technique, alors même que ces établissements partenaires bénéficient d'aides de l'Etat, continuent de licencier, de malmener les personnels.

Monsieur le Directeur, vous mettez en avant "90 000 actions de formation..."

Mais de quelle formation parle-t-on ?

La formation continue est mise à mal, car là aussi les priorités se concentrent sur le développement du réseau et la formation des néo-recrutés, singulièrement ceux des établissements partenaires. En conséquence, la formation des personnels déjà dans le réseau passe au second plan.

En réponse à la crise, la formation à distance a été développée, mais en niant partiellement **le droit à la formation sur le temps de travail**. Tout comme l'enseignement à distance, la formation à distance est une forme dégradée de fonctionnement, qui doit rester exceptionnelle et liée à la crise sanitaire actuelle.

Monsieur le Directeur, vous assurez : "Nous sommes très attachés au dialogue social ..."

Et pourtant, vous refusez de mettre en œuvre les **délibérations adoptées à l'unanimité par le CHSCT**. En décembre, vous revenez sur un **engagement pris par l'administration lors d'un Comité technique**. Dans les deux cas, c'est sans précédent.

Comment pouvons-nous vous faire confiance pour **imposer localement le respect des instances et des textes de l'Agence** ? L'attentisme de l'Agence alors que la situation à Valence est grave ne peut que nous inquiéter, tout comme les personnels sur place.

Le dialogue social participe au bon fonctionnement du réseau. Il est de votre responsabilité, au nom de l'établissement public, de le faire vivre et de le garantir.

Il est de notre devoir de vous alerter solennellement, encore une fois, sur **l'urgence de la situation**.